

Titel: Structure générale des corrélations linguistiques, [Hjelmslev] 135-0010

Citation: "Structure générale des corrélations linguistiques, [Hjelmslev] 135-0010", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 7. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/catalog/lh-texts-kapsel_135-shoot-wacc-1992_0005_135_Hjelmslev_0010_p7_bP6_TB00007/facsimile.pdf (tilgået 05. maj 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

comme en hongrois littéraire, qui possède, outre le présent, fonctionnant aussi pour indiquer l'avenir, deux prétérits non-périphrastiques: un imparfait et un "parfait"; 3 modes, comme en danois moderne, qui distingue un indicatif, p.ex. or 'est', har 'a', un impératif, p.ex. vær 'sois', hav 'aie', et un subjonctif-infinitif, p.ex. være, have. Systèmes à 4 termes: il suffit de rappeler, à titre d'exemple, les 4 cas reconnus par la grammaire traditionnelle pour beaucoup de langues: nominatif, accusatif, génitif, datif. Systèmes plus complexes, tels que le système casuel du latin, du sanskrit et, à plus forte raison, du finnois, du hongrois et de certaines langues caucasiennes; les genres ou "classes nominales" du bantou; les temps et aspects du vieux grec, du latin, du français. On se dispense de multiplier les exemples. Pour chacun de ces systèmes-types on voudrait savoir si l'identité du nombre est accompagnée ou non d'une configuration identique ou analogue des termes, ou bien universelle ou bien limitée à des conditions particulières relevant d'un principe général.

3. *Importance du problème.* § 13. Il paraît évident que la solution de ce problème constitue une des tâches les plus naturelles et les plus urgentes de la grammaire scientifique. Le problème général qu'on vient de formuler est un problème pansynchronique, relevant de la grammaire générale dont le but est de dégager les lois dirigeant la structure morphologique du langage humain, et d'établir les possibilités et les nécessités conditionnées qui commandent cette structure⁵⁾. Or, à l'intérieur de cette science, on ne saurait guère indiquer un problème qui soit plus central que celui dont nous parlons. En matière grammaticale la flexion (dans notre sens de ce mot⁶⁾) a de tous temps constitué le centre des recherches⁷⁾; la grammaire générale se trouve donc avant tout devant l'obligation de rendre compte des lois dirigeant la structure de la flexion. Mais la grammaire générale, en poursuivant ses propres buts, vise à des fins plus lointaines: les résultats apportés par la grammaire générale auront des répercussions décisives

⁵ Cf. Principes de grammaire générale, p. 101-107.

⁶ Plus haut, § 7.

⁷ Le problème général des flexions est aussi, on le sait, derrière celui des "parties du discours". Voir à ce sujet Principes de grammaire générale, p. 198-204 et p. 296 sv.